URD

Université de Lomé
UNITE DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE
BP 12971 – Tél: (228) 221-17-21
Fax : (228) 222-08-89
E-mail : urd@tg.refer.org
http://www.urd-lome.org
Lomé – TOGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPEMENT (MED)

Contrat N° 7140031

ETUDE

CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU TOGO

Rapport d'étude

Fascicule 2

RESULTATS
DE L'ENQUETE QUALITATIVE

Lomé, décembre 2006

FINANCEMENT

BANQUE MONDIALE

COORDINATION

UNITE DE COORDINATION DU DSRP

PRINCIPAUX RESULTATS

- ***Les conditions de vie des ménages togolais se sont beaucoup dégradées de 2000 à 2006***

D'une façon générale, les personnes ayant participé aux discussions de groupe ont été unanimes à déclarer que leurs conditions de vie se sont beaucoup dégradées (25 groupes). Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette situation. Parmi eux, les facteurs agricoles, financiers, sanitaires, éducationnels, la suspension de la coopération, les troubles sociopolitiques, les facteurs liés à l'eau et à la bonne gouvernance occupent une place non négligeable. Eu égard à cette dégradation généralisée, certains individus ont dit que leurs conditions de vie se sont améliorées, tandis que pour d'autres, elles sont restées inchangées. Les changements négatifs ayant marqué les 5 dernières années font que les conditions de vie actuelles sont à l'image de cette évolution. Elles sont caractérisées de mauvaises par la plupart des enquêtés.

- ***De l'incapacité à satisfaire les besoins essentiels ressort le caractère multidimensionnel de la pauvreté***

Aussi bien les individus que les groupes s'inscrivent dans cette perception de manque du minimum vital. Selon la plupart des enquêtés, le pauvre, c'est celui qui n'arrive pas à subvenir à ses besoins élémentaires : se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger. Aussi, *la pauvreté est-elle perçue comme l'incapacité des individus à satisfaire les besoins vitaux (alimentation, santé, éducation, eau potable, habillement, logement, etc.). Au niveau collectif, la pauvreté est définie par des facteurs tels que le manque d'infrastructures de base (écoles, dispensaires, eau potable, marché) et la faiblesse des infrastructures de transport (routes, rails, etc.).* Conformément à cette définition, la majorité des individus enquêtés se considère comme pauvre.

- ***L'eau, la santé et l'éducation constituent les besoins prioritaires des populations togolaises***

D'autres besoins non moins importants signalés par les populations sont l'alimentation, les marchés, l'argent, l'engrais, l'emploi, le logement, les routes, l'assainissement. Les populations se débrouillent tant bien que mal pour survivre. A titre d'exemple, les populations s'endettent pour se nourrir, se soigner. Elles font de petits commerce, réduisent le nombre de repas par jour, font l'automédication, conduisent les taxis motos. Au niveau communautaire, elles cotisent pour creuser des puits, construire et réhabiliter des bâtiments scolaires, font des travaux communautaires, recrutent et prennent les enseignants volontaires à charge. La non satisfaction de ces besoins a des conséquences d'ordre social et psychologique dont les dangereuses sont la mort, le suicide, les maladies, les soucis, l'aggravation de la pauvreté, l'endettement, le banditisme.

- ***Les populations jugent sévèrement les réalisations de l'Etat en matière de réduction de la pauvreté***

D'une manière générale, la plupart des enquêtés déclarent que *« l'Etat ne fait pas grand-chose »* pour eux en vue de soulager leur pauvreté car « *ses réalisations ne répondent pas pleinement à leurs attentes ».* Même si certaines de ses actions telles que la construction

de bâtiments scolaires, des centres de santé et dispensaires, bitumage des routes sont reconnues, elles sont perçues comme n'ayant aucun lien avec la réduction de la pauvreté.

- ***Par contraste, les œuvres et actions de certaines ONG et autres structures sont davantage appréciés par les populations***

Des ONG nationales et internationales ont entrepris des actions non négligeables pour lutter contre la pauvreté au Togo. Quelques ONG internationales telles que la Banque Mondiale, Born Fonden, AGAIB, l'UNICEF mènent beaucoup d'activités dans le cadre de la réduction de la pauvreté. A l'actif des ONG, leurs interventions s'articulent autour des éléments comme l'assistance financière, l'octroi des crédits, les adductions d'eau, l'appui à la scolarisation (parrainage, fournitures, construction et réparations d'écoles), la lutte contre le traite des enfants, la sensibilisation aux IST/VIH/SIDA.

L'évaluation des actions des différents partenaires par les populations conduit à la formulation des pistes d'actions en vue d'un recentrage des actions mises en œuvre et d'une orientation plus efficiente des nouvelles actions destinées à réduire la pauvreté pour améliorer les conditions de vie des populations. La plupart de ces pistes vont dans le sens du renforcement des capacités des populations à participer au processus de production.

- ***Au niveau individuel, les populations demandent à l'Etat et aux ONG de :***

  - *Faciliter l'accès aux crédits (micro finance);*
  - *Augmenter et payer régulièrement des salaires et des pensions ;*
  - *Créer des emplois pour les jeunes ;*
  - *Subventionner les médicaments et les soins médicaux ;*
  - *Réduire les frais scolaires (primaire, secondaire),*

- ***Au niveau familial, les populations demandent à l'Etat et aux ONG de :***

  - *Rendre l'école primaire gratuite ;*
  - *Former et recycler le personnel enseignant pour un meilleur encadrement des enfants ;*
  - *Recruter du personnel qualifié pour les centres de santé ;*
  - *Equiper les centres de santé en matériels performants.*
  - *Mettre en place une politique de logement ;*
  - *Réduise le prix des matériaux de construction (ciment, sable, etc.)*

- ***Au niveau communautaire, les populations demandent à l'Etat et aux ONG de :***

  - *Pacifier la situation socio - politique*
  - *Renforcer la bonne gouvernance et les capacités institutionnelles*
  - *Décentraliser les services administratifs*
  - *Renforcer les capacités des CVD/CDQ en matière de gestion*
  - *Créer des conditions de rétention des jeunes dans leur milieu*
  - *Construire et réfectionner les bâtiments scolaires*
  - *Prendre en charge des enseignants volontaires*
  - *Faire des forages, des adductions d'eau dans les villages et les villes*
  - *Créer des dépotoirs autorisés, des latrines publiques, assurer le drainage des zones inondées surtout urbaines*

- ***Pour réduire la pauvreté, les agriculteurs demandent à l'Etat de:***

  - *Mécaniser l'agriculture en dotant les paysans de tracteurs pour accroître leur production ;*
  - *Renforcer les capacités des paysans en techniques culturales ;*
  - *Diminuer le prix des engrais, des insecticides ;*
  - *Payer immédiatement après livraison du coton et régulariser l'ancienne dette ;*
  - *Décréter des lois pour la vente et la revente des céréales (fixer le prix du bol de mais et des ignames par kilo) ;*
  - *Mettre à la disposition des populations des infrastructures fonctionnelles (hôpitaux construits mais le personnel manque) ;*
  - *Relever le prix des produits vivriers sur les marchés ;*
  - *Revoir la grille indiciaire du fonctionnaire togolais ;*
  - *Faciliter l'accès des paysans aux crédits (micro finance).*
  - *Autoriser l'exportation des produits vivriers ;*
  - *Délimiter les zones de pâturage (peuls, transhumance) ;*

- ***Pour réduire la pauvreté, les fonctionnaires demandent à l'Etat :***
  - *Réviser la grille indiciaire du fonctionnaire togolais ;*
  - *Augmenter les salaires ;*
  - *Assurer la gratuité des soins médicaux ;*
  - *Payer régulièrement les salaires des fonctionnaires ;*
  - *Mettre en place une politique de logement ;*
  - *Rendre la scolarité gratuite.*

- ***Pour réduire la pauvreté, les commerçantes demandent à l'Etat :***
  - *Faciliter l'accès des commerçantes aux crédits (micro finance) ;*
  - *Réduire les frais de transport ;*
  - *Réglementer les taxes des douanes ;*
  - *Tracer de nouvelles routes et réparer celles existantes ;*
  - *Payer les arriérés des salariés ;*
  - *D'assurer la gratuité des soins médicaux de base.*

- ***Pour réduire la pauvreté, les jeunes demandent à l'Etat :***
  - *De relancer le recrutement dans la Fonction Publiques ;*
  - *D'assurer un revenu minimum garanti aux chômeurs ;*
  - *D'inciter le secteur privé à créer des emplois ;*
  - *D'assurer la gratuité des soins médicaux de base ;*
  - *De rendre la scolarité de base gratuite ;*

- ***Pour réduire la pauvreté, les artisans demandent à l'Etat :***
  - Octroyer un espace aux artisans pour leur installation ;
  - Faciliter l'accès des artisans aux crédits (micro finance) ;

- ***Quelques pistes d'actions sont formulées à l'endroit des ONG :***

  - Aider les artisans à équiper leurs ateliers ;
  - Amener les jeunes à travailler en groupement ;
  - Réduire les taux d'intérêt des crédits accordés aux groupements ;
  - Construire des écoles ;
  - Parrainer les enfants orphelins ;
  - Installer des pompes des puits et barrage ;
  - Faciliter l'accès aux crédits (micro finance).